

## L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société



### **AXE 4 : Les effets de transfert de modèles d'un continent à l'autre** **Atelier 4.2. Comment se transposent les innovations sociales ?**

► **Titre de la communication :**

La finance solidaire et sociale à travers le temps et l'espace.  
Du prêt sur gages au Mont-de-Piété au microcrédit de la Grameen Bank

► **Acronyme :**

[GUPAS]

► **Auteur :**

Guillaume PASTUREAU  
(GREThA-UMR 5113, Univ. Montesquieu Bordeaux IV)

# **La finance sociale à travers le temps et l'espace**

## *Du prêt sur gages au Mont-de-Piété au microcrédit de la Grameen Bank.*

Guillaume Pastureau<sup>1</sup>

*Résumé : L'objet de cette communication vise à mettre en perspective l'histoire européenne des Monts-de-Piété avec le succès du microcrédit dans les pays du sud. Dans les deux cas, nous observons une financiarisation des rapports sociaux expliquée par l'apparition et la prospérité du microcrédit social. Cette financiarisation est la conséquence directe des processus dynamiques du capitalisme à l'œuvre dans l'Europe du XVIe siècle et à travers la modernisation des économies du Sud intégrées à la mondialisation. Il conviendra, tout d'abord, de souligner l'existence d'une logique institutionnelle et structurelle dans l'apparition du microcrédit social à travers les Monts-de-Piété en Europe et la Grameen Bank dans les pays du Sud ; ensuite de mettre en perspective une forme d'économie sociale spécifique qui répond aux excès du capitalisme et de l'industrialisation en tentant d'intégrer des populations en voie d'exclusion sociale et économique aux finalités des sociétés modernes, c'est ici que se trouve l'innovation sociale.*

*Thèmes de recherche : Microcrédit social et prêt sur gages ; finance sociale et solidaire et monnaie ; protection sociale.*

---

<sup>1</sup> Doctorant, ATER  
GREThA, UMR CNRS 5113,  
Université Montesquieu-Bordeaux IV,  
Avenue Léon Duguit,  
33608 Pessac cedex.  
33 (0)5 56 84 85 86, poste 6244  
[guillaume.pastureau@u-bordeaux4.fr](mailto:guillaume.pastureau@u-bordeaux4.fr)  
<http://gretha.u-bordeaux4.fr/~pastureau-guillaume->

## **Introduction**

Le microcrédit tient actuellement une place importante dans les pays du Sud, popularisé et modernisé par la Grameen Bank (GB), il est considéré comme une alternative à l'offre de prêt des banques traditionnelles, lorsque les populations pauvres en sont exclues. Le microcrédit est cependant présent en Europe depuis le XVe siècle sous la forme du prêt sur gages derrière l'activité du Monts-de-Piété (MDP). Créé pour lutter contre l'usure, il se généralise pour devenir un acteur social incontournable. En apportant une aide financière temporaire contre la remise d'un bien, il concerne principalement le travailleur pauvre, l'artisan ou le petit commerçant soumis au paupérisme. Acteur particulier de l'économie sociale, il ne cherche ni rentabilité extrême, ni profits exorbitants, ces derniers étant jusqu'au milieu du XIXe siècle entièrement reversés aux hospices et hôpitaux. Etudier le MDP et les causes de son développement nous permet de faire un rapprochement historique et économique entre le prêt sur gages européen et le microcrédit dans les pays du Sud. Dans les deux cas, le microcrédit concerne une population pauvre soumise à une profonde évolution des structures économiques et sociales de leur pays. L'activité du MDP peut être considérée comme une forme de réponse économique aux problèmes sociaux de son époque, comme peut l'être aujourd'hui le microcrédit au Sud. Par conséquent, il est nécessaire de rappeler que le prêt aux populations pauvres, présumées insolvables, n'est pas une révolution du XXe siècle, mais bien une invention du XVe siècle rendue possible par l'évolution structurelle des sociétés et des économies. Ainsi, il peut paraître intéressant d'étudier l'évolution, la place, et surtout les origines du microcrédit au regard des développements économiques du XVII-XIXe siècle pour l'Europe et du XXe siècle pour les pays du Sud, en mettant en perspective la spécificité de cette innovation sociale mais, aussi en soulignant les différences. Cette analyse offre des éléments de compréhension quant à l'émergence et l'apparition des formes de microcrédit à travers une certaine cohérence institutionnelle et structurelle (1). Il conviendra néanmoins de montrer les spécificités des ces deux types de microcrédit et de les appréhender en tant qu'acteur particulier de l'économie sociale (2).

### **1. Emergence et essor de la finance sociale : aux origines institutionnelles d'une innovation sociale...**

La finance sociale est fortement liée aux évolutions structurelles des sociétés précapitalistes (1.1). C'est autour du concept d'argent secours que se conçoit la spécificité de la finance sociale en tant qu'innovation sociale (1.2).

### 1.1 La révolution de la finance sociale.

Les origines de la finance sociale peuvent remonter à la création du MDP au XVe siècle en Italie du Nord, cette institution a pour objectif de lutter contre l'usure par l'offre de prêt sur gages à taux faibles. Il faut attendre la levée des obstacles moraux et religieux<sup>2</sup> pour que le MDP puisse se répandre en Europe, cependant, son expansion est limitée et encadrée par les évolutions économiques et sociales et par l'existence de réseaux sociaux traditionnels<sup>3</sup>. Ils se développent dans les villes, lieu capitaliste par excellence, où les formes traditionnelles de solidarité et de protection tendent à muter voire disparaître. Ces observations nous amènent à établir un lien entre MDP et évolution économique et s'intègre dans la dynamique du capitalisme.

La GB apparaît à la fin des années 70 sous l'impulsion de M. Yunus, il tente de remédier aux situations d'exclusion bancaire subie par une population pauvre qui ne peut, faute de revenus et de garanties, accéder au prêt. La révolution du microcrédit au Sud part du même postulat, dans une économie en voie de monétarisation, l'absence d'accès au crédit est synonyme d'exclusion économique et sociale<sup>4</sup>. Les mutations des pays du Sud, via leur intégration imposée par l'ajustement structurel dans l'échange mondialisé et la division internationale du travail, modifient structurellement ces sociétés vers une uniformisation économique et sociale [Berr et Harribey, 2006 ; Azoulay, 2002]. En effet, la spécificité des pays en voie de développement est caractérisée par le phénomène de dualisme économique. Dans ces économies se juxtaposent à la fois un secteur moderne et un secteur traditionnel, dans le premier cas, ce secteur s'intègre dans la compétition internationale et répond aux exigences du marché et d'une économie capitaliste. Dans le second cas, le secteur traditionnel conserve les caractéristiques d'une économie rurale, agraire et de petits producteurs. Il n'est pas intégré dans l'économie moderne voire dans la dynamique du capitalisme. Ainsi, les politiques de libéralisation, à la suite de la crise de la dette, tendent à généraliser un processus capitaliste à l'ensemble des secteurs. Il est donc nécessaire de remédier au dualisme socio-économique en imposant les finalités de la sphère du capitalisme à l'ensemble de la société. L'ajustement structurel permet de généraliser les objectifs<sup>5</sup>, les finalités et l'organisation d'un système de marché à l'ensemble de l'économie.

---

<sup>2</sup> A la suite du Ve Concile de Latran.

<sup>3</sup> Fontaine [2008] montre que le crédit structure la société d'Ancien régime, la noblesse par statut et rôle social offre des crédits aux populations les plus vulnérables sans demander expressément le remboursement. Il ne faut pas oublier aussi l'existence de tontines dans l'Europe pré-industrielle et capitaliste.

<sup>4</sup> Cependant, il ne faut pas croire à l'absence totale de réseaux de crédit ou d'épargne dans ces sociétés, ces réseaux forment un lien d'endettement spécifique, et s'inscrivent dans des normes et relations sociales locales.

<sup>5</sup> Nous observons très bien ce phénomène derrière l'idée du consensus de Washington qui concerne dix mesures de stabilisation et de réformes structurelles, toutes visant une généralisation du modèle économique standard et s'inscrivent dans une logique d'uniformisation économique.

Sans oublier de prendre certaine précaution pour éviter toute forme d'eurocentrisme, les précédents développements mettent en avant l'idée d'une dynamique du capitalisme. En reprenant les travaux de Braudel [2008], Polanyi [1983], ou de Norel [2009] nous pouvons, nous semble-t-il, caractériser cette dynamique à travers trois processus que sont la marchandisation, l'accumulation et la prolétarianisation, qui bouleversent les liens sociaux traditionnels, les formes de solidarité, d'aide sociale et d'intégration. Ces trois éléments sont à l'origine institutionnelle et structurelle de la finance sociale comme innovation.

La prolétarianisation entraîne la constitution d'une société du salariat tout en fixant la main d'œuvre. La constitution d'une société du salariat est rendue possible par la volonté de « libérer le travail ». Ce processus est achevé en France à la fin du XVIIIe siècle mais il apparaît dès le XVe siècle en Italie du Nord [Le Goff, 2001]. Il l'est dans le pays du Sud à partir des années 1980 avec la création et la tentative d'imposition d'un marché du travail. C'est ainsi que les types de solidarité sont en mutation, en effet, dans les économies pré-capitalistes les relations sociales sont très encadrées, le développement de la sphère capitaliste, via ce premier processus de sa dynamique, tend à diluer les formes traditionnelles d'aide sociale et de solidarité. Le processus de prolétarianisation fait apparaître un nouveau type de risque social, l'absence de travail ou l'inactivité.

Le second processus de la dynamique du capitalisme est l'accumulation. Dans la société pré-capitaliste, aucune organisation de la production ne permet une trajectoire de croissance longue. Pour cela, la production doit d'être organisée rationnellement et le profit dégagé réinvesti, ainsi, une forme de division sociale du travail est mise en œuvre. Comme pour le processus de prolétarianisation, cette division du travail modifie profondément les fondements même de la solidarité et de la cohésion sociale de la société. Dans le cas des pays du Sud, le principe d'accumulation se retrouve dans les préconisations visant à instaurer une forme de spécialisation de la production dans les domaines où le pays détient un avantage comparatif et dans son insertion dans la compétition mondiale.

Le troisième processus engendre lui aussi les bases d'une modification des solidarités et des fondements de la cohésion sociale. La sphère capitaliste tend à se développer et à se propager à l'ensemble de la société imposant ses règles et valeurs. La marchandisation est la dynamique qui tend à coordonner les relations sociales et économiques par la constitution d'un prix. L'économie de troc, la vie matérielle et l'échange traditionnel prennent une place de plus en plus marginale, elles sont dominées par une économie marchande, régulée par la détermination d'un prix équilibre, qui s'impose à l'ensemble de la vie sociale et économique. Apparaît donc un lien marchand, celui-ci découle d'une procédure de coordination des décisions et des comportements individuels. Polanyi [1983] démontre que le passage d'une société traditionnelle à une société moderne est lié à l'essor de

ce lien marchand, fondement du développement du capitalisme.

Quelles sont les conséquences directes des ces évolutions sur l'émergence de la finance sociale ? De la logique de prolétarianisation découle une forme de précarisation du travail ; la logique d'accumulation, quant à elle, entraîne une compression des salaires ; la marchandisation impose une « monétarisation » de la vie sociale. La finance sociale, du MDP ou de la GB, s'intègre dans ces processus dans le sens où elle apporte une aide financière qui a un coût (marchandisation) à des individus soumis à la paupérisation (accumulation), à l'individualisation et à la précarisation du travail (prolétarianisation). Mais fondamentalement elle a pour objectif social l'intégration économique d'une population à la marge de l'exclusion sociale, elle n'a pas vocation à remettre en cause le système capitaliste, à changer de société, elle est un acteur de l'accompagnement à l'intégration, cela s'explique entre autre par sa spécificité qui est d'apporter une « aide » financière temporaire. L'argent devient garant du lien social, et une institution d'intégration, quand s'intensifie la financiarisation des rapports sociaux.

## **1.2 Une innovation commune : l'argent comme objet de secours.**

La finance sociale apparaît comme une forme d'innovation sociale à travers sa finalité et son utilité. Son but principal reste l'apport d'une aide financière « marchande<sup>6</sup> » en vue d'intégrer une population aux marges de l'exclusion sociale. L'argent est au cœur de cette innovation à travers l'intensification de la financiarisation des rapports sociaux qui caractérise les économies modernes. La finance sociale apporte une forme d'« argent secours » marqué socialement. L'argent est un fait social total [Mauss] qui participe à garantir le lien social.

Le processus de financiarisation des rapports sociaux se rapproche étroitement du processus de marchandisation présenté précédemment, reprenons la définition présentée par Servet [2004, p. 8], « *par financiarisation, ou plus exactement intensification de la financiarisation des rapports sociaux dans les sociétés contemporaines, nous entendons un ensemble de contraintes à l'emploi des moyens de paiement et de règlement et au recours au crédit et à la protection contre les risques, contraintes qui agissent de façon différente, directe ou indirecte, tant au Nord qu'au Sud, individuellement sur les personnes et les entreprises, et collectivement sur les groupes sociaux* ». L'intensification de ce processus prend quatre formes ; une intermédiation financière croissante, rendue possible par le salariat ; une financiarisation de la protection contre les risques qui remplace des protections et solidarités de proximité ; un développement des spéculations et exclusions ; et une monétarisation des dépenses résultat de la diminution de la part de

---

<sup>6</sup> Car nécessitant un remboursement.

l'autoconsommation et celle des échanges en nature. Le développement de la microfinance moderne répond à cette évolution en apportant des fonds nécessaires aux besoins individuels monétarisés. Il existe une contrainte liée à la financiarisation qui oblige toutes les populations, même les plus démunies, à posséder des sources de revenus monétarisés, en effet, « *la fraction monétarisée des revenus est donc devenue essentielle, corrélativement à la montée dans la population active de la proportion des salariés et surtout de quasi-salariés ou de petits producteurs marchands* » [Servet, 2006, p. 47]. Si à l'origine le MDP a pour but de remédier aux excès des prêts usuriers, il devient dès le XIXe siècle un acteur de l'action sociale et semble participer à la lutte contre le paupérisme ouvrier [Pastureau, 2011]. Au Sud, l'émergence du microcrédit tente de participer activement à la lutte contre toutes les formes de pauvreté<sup>7</sup>, en passant par la sphère monétaire et financière supposée plus efficace, et entretenant un mythe de l'entreprenariat individuel [Fouillet, 2007]. La finance sociale peut être vue comme une étape transitoire qui répond aux conséquences sociales d'une économie en développement. Ainsi, une forme du dualisme financier oppose des acteurs intégrés dans une sphère moderne et une population exclue, mais toujours intégrée aux anciennes formes d'organisation économique. Dans les projets de microcrédit au Sud, comme en partie au Nord au XIXe, l'objectif est bien une intégration graduelle dans la sphère formelle et bancaire moderne.

L'innovation majeure de la finance sociale concerne sa vocation à intégrer une population à la sphère économique. Parallèlement, l'argent, ou la monnaie<sup>8</sup>, tient une place fondamentale et centrale, son usage dépasse la sphère purement économique [Mauss, 1969 ; Polanyi, 1983 ; Orléan 2009]. L'argent n'est pas un simple intermédiaire des échanges, il devient un des garants du lien social<sup>9</sup>. En effet, la monnaie, dans une société soumise aux logiques de marché, tient une place nouvelle, le système de marché met la monnaie au centre des relations sociales et économiques. La finance sociale matérialise le côté intégrateur de la monnaie et participe à l'émergence d'usages spécifiques de la monnaie. En effet, la GB, en mettant en place une forme de caution solidaire, a pour objet l'accompagnement et l'apprentissage de l'argent comme intégrateur social par l'activité économique et de production. Les conditions d'accès aux crédits de la GB sont encadrés et stricts et nécessitent l'acceptation de normes contraignantes<sup>10</sup> [Grosso, in Servet, 1999]. Dans le cas du prêt sur gages, il concerne essentiellement et majoritairement une population à la limite du marché du

<sup>7</sup> Même si certaines études ont nuancées cet élément, voir par exemple Soulama [2005] ou Fouillet [2007].

<sup>8</sup> Nous ne faisons pas ici de différence entre les deux.

<sup>9</sup> Pour Servet [1993, p.], « *la monnaie qu'il est erronée de réduire à ses fonctions dans le cas particulier de l'utopie du marché autorégulé, joue en tant que tel tout en la dissociant des propriétés de la logique marchande à un rôle essentiel. En suivant non la lettre mais la logique de la pensée de Karl Polanyi, il est possible d'affirmer que la monnaie est un lien essentiel du tissu social.* »

<sup>10</sup> Les conditions ont été, certes, allégées.

travail [travailleurs pauvres et précaires et/ou exclus temporairement du lien de travail] qui use du microcrédit social pour répondre à de faibles salaires et donc pour compléter un revenu. Dans les deux situations, la « clientèle » s'intègre dans un segment de pauvreté spécifique, à la marge de l'inclusion bancaire, de l'inclusion économique, et de l'exclusion sociale. Les relations bancaires existantes nécessitent de la part de cette population une forme d'apprentissage et de compréhension des normes et valeurs des banques comme le montre, pour le cas français, Lazarus [2012], Cusin [2002] ou Lazuech et Moulévrier [2008]. La finance sociale tient ce rôle d'apprentissage.

La finance sociale et son usage, participe à l'intégration économique d'une population en voie d'exclusion social. L'histoire de la finance sociale est traversée par cet objectif, elle utilise des mécanismes économiques, comme le crédit, pour apporter les capacités, les moyens à une population de travailleurs pauvres et précaires à s'intégrer dans la société salariale, marchande et monétisée. Le microcrédit social concerne une population qui n'est pas totalement exclue socialement, mais une population en « voie d'exclusion » qui peut l'utiliser comme filet de sécurité, forme de revenu indirect, ou bien d'« argent secours » [Glémain, 2008]. L'argent tient une place fondamentale dans les sociétés fondées sur le salariat, dans le sens où elles sont structurées par le marché comme organisateur sociale, l'intégration sociale et économique se réalisant en partie par lui. L'argent est donc un outil ou mécanisme du lien social, en être exclu suppose un éloignement de la sphère 'travail' dans son acceptation la plus stable. Ainsi, le microcrédit offert [« argent secours »] tend à garantir un filet de sécurité ou un revenu complémentaire pour répondre aux exigences des sociétés monétarisées. Il est fourni par un banquier accompagnateur [GB ou MDP] qui apporte une intermédiation spécifique, un gage ou une caution solidaire, qui offre une expertise et des prêts simples sans ouverture de compte [Glémain, 2008]. Historiquement, le microcrédit social est une activité dynamique dans deux périodes fortement marquées, celle du capitalisme libéral du XIXe siècle et celle du capitalisme financier du XX-XXIe siècle, lorsque le marché semble être désencastré de la société, lorsqu'il prend une autonomie relative<sup>11</sup>. L'expansion de l'usage de l'argent à toutes les sphères de la vie sociale entraîne mécaniquement un risque pour une population qui n'y a pas accès. Le marché du crédit s'impose comme pouvant aider travailleur pauvre en valorisant une forme d'intégration à la société industrielle via des mécanismes économiques. Cet « argent

---

<sup>11</sup> Les positionnement et les questionnements de Zelizer [2005] peuvent confirmer ce point, ainsi, « *Zelizer fait progresser la réflexion d'une manière aussi originale que brillante en poussant la réflexion sur un domaine entrouvert par Polanyi, mais pas véritablement examiné par lui, lorsqu'il remarquait, dans une société dotée d'un système de marchés, l'économie au sens matériel et l'économie au sens formel se confondaient puisque, pour gagner sa vie, l'individu devait passer par les relations marchandes. Placé dans un monde social marqué par l'extension de la marchandise et de la monnaie, Zelizer montre combien fort est l'entremêlement du social et du marchand, y compris dans de nombreux replis du social sur l'intime* » [Steiner, 2007, p. 276].

secours » est pratiqué et marqué par ses détenteurs<sup>12</sup>. Nous retrouvons cette idée dans les rapports du XIXe siècle concernant les MDP, ainsi, Blaize, directeur du MDP de Paris note en 1843 que « *les institutions ne sauraient rester stationnaires, elles doivent se mettre en harmonie avec le développement progressif des sociétés. Or le vice radical de nos institutions financières, c'est leur insuffisance. Le crédit est un monopole créé en faveur des classes privilégiées ; il faut l'étendre à toutes les classes sans exceptions. La nécessité absolue d'une nouvelle organisation du crédit est reconnue par tous les bons d'esprit* ». Le crédit comme aide sociale temporaire et généralisé s'inscrit dans la logique individuelle valorisée par la société.

## **2. Deux époques, deux espaces, deux finances mais une même filiation.**

Le concept d'économie sociale est apparu au XIXe siècle en réponse aux contradictions sociales de l'industrialisation et du développement économique. La finance sociale, telle que nous l'avons présenté, se distingue de l'économie sociale traditionnelle. Elle n'a pas vocation à dépasser le capitalisme ou proposer une nouvelle organisation sociale, elle use de mécanismes économiques classiques, sous la forme marchande, pour intégrer, voire éduquer, une population à la marge de la société, en ce sens nous pourrions parler d'économie sociale de bienfaisance libérale (2.1). Cependant, il ne faut pas nier l'unité et la différence entre la GB et le MDP (2.2).

### **2.1 Le prêt sur gages et le microcrédit comme vecteur d'économie sociale ?**

Point de trace du MDP dans les grandes écoles classiques de l'économie sociale que ce soit dans son acceptation originelle ou actuelle. Charles Gide propose une classification de l'économie sociale avec pour objectif commun la question sociale et donc la question du paupérisme ouvrier. Dans son acceptation moderne, l'économie sociale peut être comprise à travers ses statuts et certains principes que sont la libre adhésion et l'organisation démocratique, la cotisation, la non lucrativité et des statuts immuables. Les statuts et l'organisation du MDP ou de la GB ne semblent pas correspondre à l'idée traditionnelle que l'on se fait de l'économie sociale, à savoir une organisation de type coopérative, associative ou mutualiste. Le MDP s'inscrit dans une forme d'imprécision

---

<sup>12</sup> Watteville, repris par Lequinat [1892, p. 33], note que « *les Monts-de-Piété sont utiles aux pauvres ; ils mettent des bornes à l'usure, contribuent à faire diminuer la mendicité en facilitant aux hommes laborieux les moyens de subvenir à leurs besoins dans les moments de maladies, de chômage de travail ou de détresse accidentelle ; ils contribuent à conserver l'honneur du citoyen pauvre, en l'empêchant de recourir à des moyens blâmables pour se procurer de l'argent. Ils soutiennent souvent le crédit des négociants, et nous pourrions citer tel industriel qui n'a pu lutter en France contre l'étranger que par le secours des Monts-de-Piété* ».

juridique jusqu'à sa municipalisation [Marec, 1983 ; Pastureau 2011].

La pensée libérale, qui traverse le XIXe siècle, se méfie de l'Etat, alors que la Révolution industrielle soulève des besoins de solidarité et de protection, conséquence d'une industrialisation sans réformes sociales. L'économie sociale fut une réponse, elle s'oppose au libéralisme économique qui exalte l'individualisme mais aussi à l'étatisme, néanmoins elle ne peut pas rester enfermée et comprise essentiellement dans une considération organisationnelle. Les objectifs qui lui sont astreints, sa philosophie et ses finalités prennent une place importante. C'est ce que propose en partie Garrabé [2001], dans un article sur l'identité de l'économie sociale et l'économie solidaire, qui fait intervenir le concept d'utilité sociétale<sup>13</sup> car, nous dit-il, il est difficile de proposer une définition unique de l'économie sociale devant la diversité des acteurs et des institutions. Le terme « social » est ambigu, il faut donc intégrer le concept d'utilité sociétale contrairement à l'usage qui veut mettre en avant l'utilité sociale et donc l'intérêt général. Ainsi, l'économie sociale à travers ce concept suppose des valeurs qui unissent les structures et les organisations mais permet aussi une diversité des modes et règles de fonctionnement. Cette position peut être rapprochée de la vision de Demoustier [2001, p. 93] qui souligne qu'« *appartenir à l'économie sociale ne signifie pas juxtaposer simplement une activité économique à but social, un statut d'entreprise et un groupement de personnes : il s'agit de s'inscrire dans un projet constamment réévalué, d'apprécier concrètement la dimension sociale de l'activité économique, non seulement par rapport aux objectifs mais aussi par rapport au fonctionnement même de l'entreprise collective* ».

Ces deux postures ne sont ni plus ni moins le prolongement de la pensée de Gide lorsqu'il aborde l'économie sociale d'abord par ses buts et donc ses objectifs sociaux avant de la consacrer par ses statuts<sup>14</sup>. En ces termes, le MDP et la GB pourraient<sup>15</sup> s'inscrire dans l'économie sociale, or, il nous semble difficile de franchir le pas, ils s'inscrivent plutôt à la frontière de l'économie sociale par leurs objectifs et leurs finalités, issu d'un « libéralisme bienfaisant » ou d'une économie de bienfaisance sociale. En effet, leurs finalités résident dans le fait qu'ils apportent aux classes populaires les capacités de se protéger contre les risques sociaux de la société en voie d'industrialisation. Le MDP est caractérisé par la non lucrativité, la recherche du surplus n'est pas une finalité, il consacre en définitive l'idée d'une action sociale locale d'initiative privée venue d'une certaines élites et organisée par elles, aussi ces dernières ne refusent en aucun cas le système socio-économique en marche, mais elles estiment que ce système semble affecté par la question sociale du

13 L'auteur utilise la définition classique du terme « relatif à la société, à ses valeurs, à ses institutions ».

14 « *Alors que Gide aborde l'économie sociale d'abord par des buts c'est-à-dire par des objectifs sociaux (le salaire, le confort, la sécurité, l'indépendance), l'économie sociale se présente aujourd'hui d'abord par des statuts (ce que Gide appelait des sources) avant de se décliner par activité* » Demoustier [in Gide, 2007, p.37].

15 Nous utilisons volontairement le conditionnel.

paupérisme. Nous avons donc une économie sociale de bienfaisance qui, à travers des mécanismes économiques classiques, le prêt ou l'épargne, consacre une réponse économique aux problèmes sociaux. La finance sociale concerne principalement une population proche du travail, elle s'inscrit et se développe dans les zones soumises à une forme de marchandisation des rapports sociaux caractéristiques des économies capitalistes, accéder à la finance sociale est un acte purement individuel. Ce type d'économie de bienfaisance sociale part d'une forme de solidarité verticale des élites vers le peuple, qui étant considérée comme éclairées et intégrées, offrent une aide basée sur les préceptes économiques traditionnels. Elle est privée en opposition à l'économie sociale par statut ou traditionnelle qui met en avant toutes les formes de coopération et qui propose une forme de solidarité horizontale. Dans le premier cas, nous pouvons comprendre cette conception comme un moyen de sortie de crise, ou comme une réponse aux contradictions de l'industrialisation. Ainsi, l'économie sociale de bienfaisance est vue comme un acteur de régulation empruntant les usages en vigueur. Dans le cas plus spécifique de la GB, il semblerait que Yunus adopte la même philosophie à savoir une économie sociale de bienfaisance. Les caractéristiques essentielles de la GB sont de plusieurs ordres dont l'obligation pour les demandeurs d'utiliser les prêts en vue d'activité industrielle librement choisie et génératrice de revenu [Servet, 1999]. L'idée est donc d'intégrer à l'économie moderne, via un microcrédit, des populations habituellement exclues, l'objectif est la lutte contre la pauvreté par l'activité économique. Il n'est pas question de remettre en cause le système économique dominant mais plutôt d'accompagner une population en situation précaire et lui offrir les capacités (financières) pour sortir de la pauvreté.

## **2.2 La Grameen bank n'est pas le Mont-de-Piété : diversité de la finance sociale.**

La finance sociale est apparue à partir de certaines modifications économiques et sociales, c'est le développement économique associé au processus capitaliste qui est à l'origine du microcrédit, l'économie prend le pas sur la société. En effet, en reprenant l'idée de Polanyi [1983], *« une économie de marché ne peut exister que dans une société de marché »*, les évolutions présentées précédemment sont justement la tentative d'instaurer ce type de société. Elles découlent d'un 'désencastrement' de l'économie du social qui impose la croyance en un marché autorégulateur, les relations marchandes structurent la société non sans conséquences. Le XIXe siècle est l'affirmation et la confirmation de la domination de la sphère économique et la volonté de restructurer la société vers une société de marché, les économies du Sud subissent un phénomène identique à travers l'ajustement structurel qui impose une libéralisation économique poussée. Les théories économiques standards soulignent l'effet néfaste de toute intervention étatique dans les

affaires économiques, c'est le triomphe de la société libérale. Or, une société se doit d'être régulée et l'action sociale est un moyen de répondre aux contradictions d'un développement économique moderne. La disparition des anciennes solidarités, liée à la dynamique du capitalisme, doit être couverte par de nouvelles. Dans la dynamique du capitalisme naissant, que ce soit dans l'Europe du XIXe siècle ou actuellement dans les zones rurales du Sud, l'Etat ne joue aucun rôle dans les questions sociales malgré les mutations de la société, il se contente de son rôle régalien. La prolétarianisation et l'accumulation engendrent précarité et pauvreté qui nécessitent une forme d'aide sociale, mais qui reste d'initiative privée pour plusieurs raisons, elle émane d'acteurs privés qui offrent une aide purement financière et donc qui a un coût, elle nécessite une contre partie financière forme de réciprocité. De plus, l'aide ayant un coût, elle concerne essentiellement une population intégrée au monde du travail qui a besoin d'une aide financière pour éviter toutes formes d'exclusion, exclusion qui entraîne une chute dans l'assistance publique ou la charité. Dans la situation des pays du Sud, le microcrédit concerne une population pauvre, mais pas sa frange la plus pauvre, le prêt devant être essentiellement consacré à l'activité économique. Dans une certaine mesure, les deux situations se ressemblent, le microcrédit sert une population à la frontière de la pauvreté la plus absolue, celle qui peut encore exercer une activité intégrée à l'économie du pays. Dans cette logique libérale, qui domine les deux époques<sup>16</sup>, l'individu est au centre des relations, il est considéré comme responsable de sa situation, aussi le microcrédit populaire répond aux difficultés [au Sud liées à l'exclusion bancaire par exemple] et risques sociaux passagers [au Nord] des individus intégrés, c'est à dire possédant un travail ou pouvant exercer une activité productive. En effet, même s'il n'y a aucune vérification de la solvabilité des clients, solliciter de telles institutions de crédit nécessite le remboursement du prêt rendu possible par une rémunération. Prenons un double exemple, d'abord celui du MDP qui concerne essentiellement le travailleur salarié, en effet, le salaire est un « gage » de remboursement, quand 90% des prêts sont remboursés<sup>17</sup>. L'établissement concerne des individus en situation de précarité et de pauvreté mais qui restent inclus dans le monde du travail. Seconde illustration, le cas de la Grameen Bank, Yunus [2008, p. 97] démontre que les pauvres remboursent toujours, ainsi, « depuis son ouverture, la banque a distribué des prêts pour un montant total équivalent à 6 milliards de dollars. Le taux de remboursement est actuellement de 98,6%. Comme toute banque bien gérée, la Grameen Bank réalise habituellement un profit. Elle est financièrement autonome et n'a pas recours à des dons depuis 1995 [...] selon une enquête interne, 64% de ceux qui ont été emprunteurs durant au moins 5 ans ont dépassé le seuil de pauvreté ». Les prêts accordés à la Grameen Bank doivent

---

16 D'un point de vue économique, philosophique et politique.

17 Ce chiffre se retrouve dans toutes les études réalisées sur le MDP dont Marec [1983].

nécessairement avoir comme finalité une activité économique individuelle et génératrice de revenu, ainsi le microcrédit vise avant tout l'initiative privée et l'activité économique ce qui explique dans ce cas les niveaux de remboursement. Par conséquent, nous partageons la position de Guérin [reprise par Labie, 2004, p. 25], « *le microcrédit s'adresse aux personnes vulnérables mais non pas au plus pauvres ; deuxièmement, le microcrédit dans sa formule classique permet aux personnes vulnérables de prévenir un certain nombre de risques en les aidant à diversifier leurs sources de revenu et à accumuler un capital* ».

Définir le microcrédit social, émanation de la finance sociale, n'est pas une entreprise facile. Le microcrédit correspond à un prêt de faible montant qui vise essentiellement une population en situation d'exclusion bancaire et/ou du marché du travail. Il existe différents organismes qui délivrent ce genre de produit de micro-financement, l'objectif et les mécanismes de ces organismes sont multiples et variés et dépendent de leur statut, mais ils s'inscrivent tous dans une logique d'inclusion économique. Le MDP participe à l'action sociale, il apporte à une population pauvre les moyens à la fois de sortir de difficultés financières temporaires comme filet de sécurité ou de prêteur en dernier ressort. Le microcrédit entrepreneurial de la GB est aussi habité par une logique d'intégration économique et sociale réalisée par l'entreprise et donc la production. La population cible est une population pauvre mais potentiellement solvable, sélectionnée et encadrée. Le microcrédit entrepreneurial est soumis à une logique marchande plus forte. Glémain [2010, p. 47] estime que « *le microcrédit social semble être assimilable à une action sociale non obligatoire* » et donc potentiellement assimilable à des aides financières. Le microcrédit offre les moyens, ou capacités, aux individus d'accéder à l'argent dans une société monétarisée.

Une différence majeure apparaît, le taux d'intérêt pratiqué par les deux institutions. Quand l'objectif du MDP était de tendre le plus rapidement possible vers des taux proches de ceux du marché classique, la GB n'a pas ce type d'objectif. Les taux pratiqués par la GB sont proches de 27% quand ceux du MDP bordelais, par exemple, sont passés de 24% en 1802 à 8% en 1879. On peut estimer difficile de comparer ces deux époques différentes mais c'est bien dans les conceptions même de l'aide et des objectifs de ces deux types d'institution que l'on trouve un moyen de comparaison. Yunus [2008] admet que les institutions de microcrédit puissent demander un taux d'intérêt élevé et tenter de maximiser ses profits, même s'il propose une classification des types de taux, les programmes centrés sur la grande pauvreté doivent offrir des prêts à taux faible et sans garantie, et des programmes qui maximisent la rentabilité pour une population plus « solvable ». Le MDP, quant à lui, dès l'origine partage ses profits avec les institutions de l'Assistance publique, puis lorsqu'il sera libre de les conserver il tentera de diminuer ses taux d'intérêt. Dans les deux cas, le

microcrédit concerne le même type de population en difficulté, exclue du système financier et soumise à un phénomène de paupérisation, mais quand la GB finance des activités productives, le MDP participe en partie à l'action et l'aide sociale. Cette différence majeure est tout aussi fondamentale que les éléments qui rapprochent les deux institutions.

## **Conclusion**

Le microcrédit social au Sud se développe sous l'effet conjugué du développement économique, qui modifie les structures sociales, et du processus de financiarisation des rapports sociaux. L'observation historique de la situation des MDP y ressemble fortement, cependant il ne faut pas nier certaines spécificités du microcrédit au Sud dans son organisation et dans les populations secourues. En effet, il concerne principalement les exclus bancaires et financiers dans une économie fortement sclérosée entre une sphère moderne et capitaliste et une sphère traditionnelle en forte mutation. Ce type de microcrédit concerne une population pauvre qui souhaite mener une activité productive et rémunératrice. Le MDP, quant à lui, offre véritablement une réponse économique aux problèmes sociaux. A l'origine, il doit concurrencer les usuriers en apportant des prêts de faible intérêt principalement dans les zones qui connaissent un développement économique nouveau autour des centres urbains.

Le développement de la GB ne saurait s'écarter de son ancêtre le MDP. Les pays en voie de développement sont eux aussi dans cette situation de « modernité » économique qui agit sur les structures sociales. Le microcrédit, dans les pays du Sud, répond aux mêmes préoccupations et objectifs que les MDP au XIXe siècle, deux époques différentes mais deux époques caractérisées par l'individualisation des problèmes sociaux. Le microcrédit au Sud comme au Nord trouve sa filiation dans les mutations économiques et sociales, le microcrédit est une réponse économique aux problèmes sociaux de son époque, la lutte contre le paupérisme au XIXe siècle, la lutte contre l'exclusion bancaire et financière actuellement, deux situations qui trouvent leurs origines dans l'évolution même des structures économiques et sociales.

## **Bibliographie :**

- Azoulay G. [2002], *Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- Berr E., Harribey J-M [2006], *Le développement en question(s)*, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux.
- Blaize A. [1843], *Des Monts de piété et banques de prêts sur nantissement*, Pagnerre éditeur, Paris.
- Braudel F. [2008], *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, Paris.
- Cusin F. [2002], *Les figures du client bancaire et ses relations paradoxales à la banque, Entre confiance, méfiance et défiance*, Sciences de la société, n° 56, mai 2002, p. 115-131.
- Demoustier D. [2001], *L'économie sociale et solidaire*, Syros, Paris.
- Fontaine L. [2008], *L'économie morale, pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, NRF essais, Gallimard.
- Fouillet C. et alii [2007], *Le microcrédit au péril du néolibéralisme et de marchands d'illusions. Manifeste pour une inclusion financière socialement responsable*, Revue du MAUSS, 2007/1, n°29, p. 329-350.
- Garrabé M. et al. [2001], *L'identité de l'économie sociale et de l'économie solidaire*, RECMA, N°280, 2001, p. 12 à 36.
- Gide C. [2007], *La solidarité, Les œuvres de Charles Gide*, volume XI, L'harmattan, Paris.
- Glémain P. [2008], *Epargnants solidaires, une analyse économique de la finance solidaire en France et en Europe*, PUR, Rennes.
- Labie M. [2004], *Microfinance : un état des lieux*, Mondes en développement, vol. 32-2004/2- N°126, p. 9-23.
- Lazarus J. [2012], *L'épreuve de l'argent, banques, banquiers, clients*, Calmann-Levy, Paris.
- Le Goff J. [2001], *Marchands et banquiers au Moyen Age*, PUF, Paris.
- Lequinat L. [1892], *Notice sur le Mont de Piété de Bordeaux*, Gounouilhou éditeurs, Bordeaux.
- Marec Y. [1983], *Le « clou » rouennais, des origines à nos jours (1778-1982), du Mont de Piété au Crédit municipal, contribution à l'histoire de la pauvreté en province*, Éditions du Petit Normand, Rouen.
- Mauss M. [1969], *Les origines de la monnaie*, Œuvres, tome 2, Minuit, Paris.
- Maystadt J-F [2004], *Microfinance au Nord : un effet de mode importé du Sud ?* Monde en développement 2004/2, n°126, p. 69-82.
- Norel P. [2009], *L'histoire économique globale*, Le Seuil, Paris.

- Orléan A. [2009], *La sociologie économique de la monnaie*, in Steiner P., Vatin F. [2009], *Traité de sociologie économique*, PUF, Paris.
- Pastureau G. [2011], *Le Mont-de-Piété en France : une réponse économique aux problèmes sociaux de son époque (1462-1919)*, Revue d'histoire de la protection sociale, n°4, décembre 2011, p.26-39.
- Polanyi K. [1983], *La grande transformation*, NRF, Gallimard, Paris,
- Servet J-M [2006], *Banquiers aux pieds nus*, la microfinance, Odile Jacob, Paris.
- [2004], *Exclusion et liens financiers*, rapport du centre Walras 2003, Economica, Paris.
- [sous la direction] [1999], *Exclusion et liens financiers*, rapport du centre Walras Economica, Paris.
- [1993], *L'institution monétaire de la société Chez Polanyi*, Revue Economique (44), 6, novembre 1993, p. 1127-1149.
- Soulama S. [2005], *Microfinance, pauvreté et développement*, AUF, éditions des archives contemporaines, Paris.
- Steiner P. [2007], *Karl Polanyi, Viviana Zelizer et la relation marchés-sociétés*, Revue du MAUSS, 2007/1, n°29, p. 257-280.
- Steiner P., Vatin F. [2009], *Traité de sociologie économique*, PUF, Paris.
- Yunus M. [2011], *Pour une économie plus humaine*, JC Lattès, Paris.
- (2008), *Vers un nouveau capitalisme*, JC Lattès, Paris.
- Zelizer V. [2005], *La signification sociale de l'argent*, Le Seuil, Paris.